

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 18 AVRIL 2025

DELIBERATION N°CP2025- 04/1/2 DOSSIER N°6886	PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV - PERIODE 2025 - 2027
---	---

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Armelle MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Marinette JOUANNETAUD à Mary-Line GEOFFRE
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX
Jean-Jacques LOZACH à Eric BODEAU
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

OBJET : PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV - PERIODE 2025 - 2027



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n° CD2024-12/3/13 du Conseil départemental du 13 décembre 2024 approuvant la mise en place du Pacte territorial à compter du 01 janvier 2025 ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-04/1/2 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver la convention du « Pacte Territorial France Rénov' » pour les années 2025 – 2026 – 2027 ;
- d'approuver le plan de financement pour l'année 2025, joint en annexe confidentielle à la présente délibération ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la convention « Pacte Territorial France Rénov' », jointe en annexe à la présente délibération, ainsi que toutes pièces nécessaires à l'aboutissement du dossier.

Ne prennent pas part au vote :

Mme Valérie SIMONET Présidente de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, (ayant donné pouvoir à M. Patrice MORANCAIS), M. Laurent DAULNY Président de la Communauté de communes du Pays Dunois, M. Nicolas SIMONNET Président de la Communauté de communes Creuse Confluence, M. Guy MARSALEIX Président de la Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche, (ayant donné pouvoir à Mme Hélène PILAT).

Adopté : 26 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET